

MAUVAIS ESTOMAC CUISINE OFFICIELLE



Quel tourment pour le ménage de préparer des repas pour un mari dont l'estomac est rebelle. Une seule manière de faciliter cette tâche...

MAGNÉSIE BISMARCK DIGESTION ASSURÉE

gros blancs, 190 à 230 fr.; coureurs, 260 à 450 fr.

Agriculture Commerce Industrie

UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE RACE BOVINE FLAMANDE. Le dimanche 9 juillet aura lieu à Bergues, un grand concours de la race bovine flamande...

MARCHÉS DE PARIS

PARIS. — Viandes: Bouffis quartier de pièce 11; devant, 5.30; aloyau, 10; culottes, 12.50; train entier, 12.50; Veaux...

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE. — Juin, 445.50; juillet, 445.50; août, 435; septembre, 424; octobre, 423...

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE. — Clôture. — Tendence: Soutenus. Ventes 9.500 dont 7.500 au détail...

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Saint-Pol-sur-Ternoise. — Beurre, 9.50 à 10.25 la livre; œufs, 15 à 15.50 le quarteron...

LE R. C. DE LENS A DE NOUVEAU REMPORTÉ LA COUPE PIRISSE

Voici le classement général de la compétition, organisée par l'Entente Nord-Picardie, pour les équipes réserves et qui s'est terminée samedi dernier.

Table with columns: R. C., J. C. N. P., P. 1, P. 2, P. 3, P. 4. Lists teams and their scores.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LILLE, DU LUNDI 8 JUILLET 1933

Avoués blanches et ou jaunes, 47 kilogs poids naturel, magasins Lille. Les 100 kgs nets comptant sans escompte.

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE LAMBERSART

BRUGNON BAT JAMAIN EN FINALE. Par un temps idéal se sont disputées hier les finales du tournoi de New-Lawn de Lille...

JEU DE PAUME NOUVEAU FÉDÉRAL

Suite à la dernière note parue, le Bureau Fédéral porte à la connaissance des sociétés fédérées que le délai limite d'inscription des équipes Cadets, Juniors, Seniors et Minimes aux compétitions fédérales...

HIPPIQUE

HIÈRE SAINT-CLOUD. PREMIÈRE COURSE. — 1. M'ZAB (G. Delaurie); 2. La Fare (F. Rochetti); 3. Istres (R. Passet)...

LA 1^E ELIMINATOIRE DE LA COUPE DU VIEUX-LILLE FUT FAVORABLE AUX FIVOIS

Dimanche 4 juin se jouait sur le héliodrome de l'avenue du Peuple Belge, la première éliminatoire de la coupe du Vieux-Lille...

LES SPORTS... DANS LA COULISSE

Football. Le F. C. Toulouze aurait mis sur la liste des transferts les joueurs suivants: Vieux-Lille, etc.

DE BEAUX MATCHES A CALAIS

Coupe de Printemps. A. MICHELET BAT A.S. POLICE PAR 35 POINTS A 23. Les Poliers, de qui on attendait mieux, ne se montrèrent guère heureux au panneau et contrairement à l'attente, Michelet menait déjà par 7 à 4 à la mi-temps...

AS. CHEMINOTS CALAIS BAT A. FRANKLIN PAR 62 POINTS A 13

Ainsi que l'indique le score, les Cheminots, plus techniciens, plus habiles au panneau et plus athlétiques aussi, l'emportèrent nettement et éliminèrent les joueurs de Franklin qui, à la mi-temps, n'avaient pas encore marqué un seul panier alors que leurs adversaires avaient totalisé 32 points...

A. CHEMINOTS BAT A. MICHELET PAR 35 POINTS A 8

Après une belle partie des Cheminots qui prirent le meilleur sur Michelet, fatigué de son match du matin.

Coupe Louise Joire

E.P.S. CALAIS BAT A.S. CHEMINOTS DE SAINT-POL-SUR-MER PAR 40 A 30. Les « Diabliques » de Calais ont remporté une nouvelle et nette victoire. Elles remportèrent, en leurs premières rencontres, une victoire sur les Cheminots de leur adversaires une bonne résistance. Au cours de la première mi-temps, principalement, les Cheminots, grâce à un jeu de passes étudié, firent très bonne figure, mais après la pause elles parurent ressentir de leurs efforts et dès lors la victoire ne pouvait plus échapper aux Calaisiennes du centre et l'ailée droite se firent surtout remarquer.

ATHLÉTISME

UN ALLEMAND BAT LE RECORD DU LANCEMENT DU MARTEAU. L'athlète Lutz, de Dortmund a battu le record du monde du lancement du marteau avec un jet de 59 m. 07. Le record précédent avait été établi à Stockholm en 1932 par l'Allemand Blöck, il était de 57 mètres.

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

ATHLÉTISME

ATHLÉTISME. LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS. (Continuation of the previous article).

CYCLISME

VICTOR COSSON PREMIER FRANÇAIS DU TOUR JAMINET, MAJÉRUS ET MEULENBERG DISPUTERONT DIMANCHE LE GRAND CRITERIUM INTERNATIONAL DU PROGRÈS SOCIAL

Cinq Nations seront représentées au Critérium Cycliste du Progrès Social mais qu'il en soit, la participation Française sera très brillante et nos Nationaux feront front aux grands champions étrangers.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SERONT OUVERTS AUX ATHLÈTES DE TOUTES FÉDÉRATIONS

Conformément aux termes du protocole, arrêté en vue de la réorganisation de l'athlétisme par le Comité permanent du Conseil Supérieur des Sports et dirigé par M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, il est rappelé que les Championnats régionaux, interrégionaux et de France de la F.F.A. sont ouverts à tous les athlètes français des autres fédérations désignées, s'y prendre part, en accord avec leur Fédération et sans être munis de la licence spéciale délivrée à cet effet par la F.F.A.